

LA DÉCISION A ÉTÉ PRISE PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Vers l'importation d'un million de moutons pour l'Aïd El-Adha 2026

Page 09



CAP DZ

QUOTIDIEN D'INFORMATION

VISA USA Une caution exigée pour les Algériens

Page 09

TRANSMISSION CULTURELLE ET FÊTES TRADITIONNELLES



La jeunesse oranaise au cœur du Nouvel An amazigh

Page 03

**IMPORTATIONS
DE SERVICES**



**Le ministère accorde
un délai de grâce
aux opérateurs**

Page 08

AGRICULTURE



**La filière agrumicole
en plein essor**

Page 03

TRANSPORT À ORAN



**Réunion de concertation entre
autorités et syndicats**

Page 03

VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE



**Le CHU sonne l'alerte
et appelle à une
mobilisation collective**

Page 02

OUARGLA



**Coup d'envoi d'un projet
de 1 000 logements publics locatifs
dans la commune chef-lieu**

Page 05

VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

Le CHU sonne l'alerte et appelle à une mobilisation collective



Meriem B

Face à la montée préoccupante des phénomènes de harcèlement, de violence et de cyberviolence touchant les enfants et les adolescents, le Centre hospitalo-universitaire d'Oran Dr Benzerdjeb a organisé, mercredi 7 janvier 2026, une journée d'étude et de sensibilisation consacrée à la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Une rencontre multidisciplinaire qui a réuni professionnels de la santé, acteurs du secteur éducatif, psychologues, juristes, représentants du mouvement associatif, parents et étudiants, autour d'un objectif commun : mieux comprendre, prévenir et prendre en charge un phénomène aux répercussions lourdes sur la santé mentale et l'avenir des jeunes. Initiée par la Direction des activités médicales et paramédicales du CHU d'Oran, en collaboration avec la cellule d'écoute de l'établissement, cette rencontre s'inscrit dans une dynamique nationale de renforcement de la prévention en santé mentale et de protection de l'enfance. Elle intervient également dans le cadre des journées mondiales de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement, observées durant le mois de janvier, période reconnue par les instances internationales comme un temps fort de mobilisation.

Une problématique ancienne, aujourd'hui mieux identifiée

Ouvrant les travaux, le Pr Nazim Korti, directeur des activités médicales et paramédicales au CHU d'Oran, a souligné que le harcèlement et la violence en milieu scolaire ne sont pas des phénomènes nouveaux, mais qu'ils font aujourd'hui l'objet d'une attention accrue grâce à une meilleure capacité de diagnostic et de signalement. « Le harcèlement scolaire a toujours existé, mais nous disposons désormais d'outils cliniques et institutionnels permettant de l'identifier plus tôt et de mesurer son impact réel sur l'enfant », a-t-il expliqué. Selon les données issues de la santé scolaire dans la wilaya d'Oran, entre 1 et 2 % des élèves seraient victimes de formes déclarées de harcèlement ou de violence. Des chiffres qui, selon les spécialistes, restent en

deçà de la réalité, en raison du silence des victimes, souvent incapables ou réticentes à verbaliser ce qu'elles subissent. Le Pr Korti a insisté sur les multiples formes que peut prendre la violence : agressions verbales, moqueries répétées, stigmatisation liée à l'apparence physique — notamment le surpoids, qui concerne près de 15 % des élèves — mais aussi violences psychologiques plus insidieuses et, de plus en plus, cyberharcèlement.

Des conséquences profondes sur le développement de l'enfant

Les intervenants ont unanimement alerté sur les conséquences graves du harcèlement scolaire sur la santé mentale des enfants et des adolescents. Difficultés scolaires, repli sur soi, troubles anxieux, perturbations des relations familiales et sociales, comportements agressifs ou oppositionnels figurent parmi les manifestations les plus fréquentes. Pour le Pr Korti, « un enfant harcelé peut soit s'isoler totalement, soit développer des comportements de rejet de l'autorité et de la société ». D'où l'importance, selon lui, d'un repérage précoce et d'une prise en charge coordonnée, associant le secteur de la santé, l'école et la famille.

Le rôle déterminant du cadre familial et social

Chef de service de la prévention à la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, le Dr Youcef Boukhari a mis en lumière le lien étroit entre violence scolaire et violence intrafamiliale. « Dans de nombreux cas, la violence prend racine au sein du foyer », a-t-il expliqué, évoquant notamment l'impact de l'augmentation des divorces et des tensions familiales. Selon lui, certains enfants, soumis à une pression excessive liée aux résultats scolaires ou victimes de violences éducatives, deviennent à leur tour auteurs de violence à l'école. « L'enfant peut rester victime, mais il peut aussi reproduire ce qu'il subit », a-t-il averti, pointant également la responsabilité des contenus violents largement diffusés sur les réseaux sociaux.

Dans ce contexte, la wilaya d'Oran a renforcé ses dispositifs de santé scolaire, avec la mobilisation de 75 spécialistes et l'ouverture récente d'une unité de pédopsychiatrie à Bir



El Djir. Un centre régional de pédopsychiatrie, rattaché à l'hôpital psychiatrique de Sidi Chahmi, devrait également voir le jour à Sidi Maârouf au cours du premier trimestre 2026, afin de renforcer l'offre de soins spécialisés.

Le cyberharcèlement, un défi contemporain majeur

La journée d'étude a accordé une place centrale au cyberharcèlement, considéré comme l'une des formes les plus complexes et les plus déstabilisantes de violence scolaire. Psychologue coordinatrice à la cellule d'écoute du CHU d'Oran, Mme Samira Boudou a rappelé que les agressions numériques prolongent la violence bien au-delà de l'enceinte scolaire, exposant les victimes à une pression constante. Elle a présenté des outils pratiques de prévention et de réaction, notamment l'acronyme « P.A.S » : parler à une personne de confiance, archiver les preuves et signaler les contenus ou comptes abusifs. À travers des mises en situation inspirées de cas réels, notamment sur les réseaux sociaux, elle a insisté sur l'importance de l'expression des émotions et de la validation du ressenti des victimes, condition essentielle d'un travail thérapeutique efficace.

Une approche clinique et collective

Psychologue clinicien exerçant à Montpellier et originaire d'Oran, Nasreddine Rais a souligné que le harcèlement scolaire ne concerne pas uniquement l'enfant, mais l'ensemble de son environnement familial, éducatif et social. « C'est un phénomène systémique qui nécessite une réponse collective », a-t-il affirmé, appelant à une mobilisation conjointe des institutions, du corps enseignant, des familles et de la société civile.

Pour lui, la prévention passe aussi par l'éducation émotionnelle, le dialogue permanent avec l'enfant et la vigilance à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école. « L'enfant doit sentir qu'il peut parler, qu'il sera écouté et protégé », a-t-il insisté.

Le cadre juridique au service de la protection de l'enfant

L'aspect légal de la lutte contre la violence scolaire a été abordé par Mme Souad, juriste de formation et chef de bureau à la Direction

des activités médicales et paramédicales du CHU d'Oran. Elle a rappelé que la législation algérienne, notamment la loi n°15-12 relative à la protection de l'enfant, offre un cadre juridique clair pour lutter contre les différentes formes de violence et de harcèlement.

Elle a distingué les violences verbales, physiques et sexuelles, précisant les procédures à suivre selon que l'enfant est victime ou auteur présumé, et souligné l'importance du signalement précoce. « La sensibilisation commence au sein de la famille, avant même l'intervention des associations ou des institutions », a-t-elle indiqué.

Des signaux d'alerte à ne pas ignorer

Intervenant au nom du service des urgences psychiatriques du CHU d'Oran, le Pr Sabrina Benchohra a insisté sur la nécessité d'une vigilance accrue face aux changements de comportement chez l'enfant. Baisse des résultats scolaires, isolement, irritabilité ou modification du tempérament constituent autant de signaux d'alerte qui doivent inciter à une réaction immédiate. Elle a rappelé que le harcèlement scolaire ne se limite pas aux cas les plus médiatisés, soulignant que les violences psychologiques peuvent avoir des effets tout aussi dévastateurs sur le long terme. « Parents, enseignants et pairs ont un rôle crucial à jouer dans le repérage et la protection des enfants », a-t-elle conclu.

Vers une dynamique durable de prévention

La journée d'étude s'est achevée par l'annonce d'un programme riche d'ateliers et de formations destinés aux professionnels de la santé, aux acteurs de l'éducation et aux parents. Tous les participants se sont accordés sur la nécessité de conjuguer les efforts pour bâtir une réponse durable, fondée sur la prévention, la formation et la prise en charge précoce. À travers cette initiative, le CHU d'Oran affirme son engagement en faveur de la santé mentale des enfants et des adolescents, considérés non seulement comme des élèves, mais comme les citoyens de demain. Un message fort, à l'heure où la lutte contre la violence scolaire s'impose comme un enjeu majeur de santé publique et de cohésion sociale.

TRANSPORT À ORAN

Réunion de concertation entre autorités et syndicats

Meriem B

Les préoccupations professionnelles des transporteurs oranais ont été au centre des débats, ce mercredi, lors d'une rencontre consultative organisée au siège de la wilaya, sous la présidence du chef de cabinet du wali, en présence du directeur du transport, des représentants syndicaux et des membres de la commission de sécurité.

Les discussions ont mis en lumière les attentes des professionnels et le projet de loi sur la circulation routière, actuellement en cours d'examen, qui reste ouvert aux observations et suggestions des acteurs du secteur.

Le directeur du transport a souligné que « le projet de loi sur la circulation routière est



toujours en phase d'étude et pourra être enrichi à la lumière des remarques formulées par les syndicats.

Parallèlement, des campagnes de sensibilisation et de formation sont menées auprès des chauffeurs de taxis et de bus, afin de garantir un service public sûr, régulier et de qualité. Les syndicats ont, pour leur part, réaffirmé leur enga-

gement à maintenir un transport organisé et stable, au service de l'intérêt général. « Nous veillons quotidiennement à ce que le service de transport fonctionne correctement, en répondant aux besoins des citoyens et en respectant les normes de sécurité », ont-ils déclaré. Cette concertation s'inscrit dans le cadre des directives du wali

d'Oran, M. Brahim Ouchene, visant à renforcer la coordination entre autorités locales et partenaires sociaux et à améliorer la qualité du service public. Les échanges ont permis d'identifier les difficultés spécifiques rencontrées au niveau local et d'envisager des solutions adaptées dans le cadre institutionnel et légal existant. Les autorités ont également insisté sur l'importance d'une coopération continue avec les syndicats afin de garantir la fluidité du transport urbain et d'anticiper toute perturbation du service. Cette démarche traduit la volonté de la wilaya de concilier modernisation du secteur, respect des règles et satisfaction des usagers, tout en impliquant activement les acteurs du terrain dans le processus décisionnel.

INCLUSION SCOLAIRE

Ouchene met l'accent sur la scolarisation des enfants aux besoins spécifiques

Sarah M

Hier, mercredi, le wali de la wilaya d'Oran, M. Brahim Ouchene, s'est rendu dans deux établissements scolaires accueillant des enfants aux besoins spécifiques, pour suivre de près les initiatives visant à améliorer leurs conditions de scolarité et de restauration.

Lors de cette visite, il a insisté sur l'importance d'accorder une attention particulière à cette catégorie d'élèves et de veiller à leur intégration dans le milieu scolaire classique. La visite a concerné l'école transitionnelle Nasri El-Houari et l'annexe de l'école primaire Saad El-Hachemi Aïcha,

spécialisées dans l'accueil des enfants présentant une déficience intellectuelle légère, notamment la trisomie. Ces établissements ont récemment été équipés de cantines scolaires destinées à offrir des repas chauds aux élèves, contribuant ainsi à l'amélioration de leur bien-être et de leurs conditions d'apprentissage. Le wali a pris le temps de constater directement les conditions de scolarisation et de restauration, tout en échangeant avec les encadrants et le personnel éducatif. Il a rappelé que l'inclusion scolaire passe par un encadrement attentif et des infrastructures adaptées, afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir pleinement et de parti-

ciper activement à la vie scolaire. M. Ouchene était accompagné pour cette visite par le président de l'Assemblée populaire communale de la ville d'Oran, le directeur de l'activité sociale ainsi que le directeur de l'éducation nationale. Leur présence souligne l'engagement des autorités locales à soutenir la scolarisation inclusive et à renforcer l'accompagnement des enfants aux besoins spécifiques. Cette initiative s'inscrit dans un programme plus large visant à garantir à tous les élèves un accès à une éducation de qualité, adaptée à leurs besoins, tout en promouvant leur intégration sociale et leur épanouissement dès le plus jeune âge.

TRANSMISSION CULTURELLE ET FÊTES TRADITIONNELLES

La jeunesse oranaise au cœur du Nouvel An amazigh

Djamila M

La Maison de la Culture Zedour Ibrahim Belkacem à Oran a accueilli avant-hier une célébration exceptionnelle du Nouvel An amazigh, en partenariat avec plusieurs associations de la société civile locale. Cette édition a été entièrement dédiée aux enfants, dans le cadre de la semaine amazighe et à l'occasion de l'entrée dans l'année 2976. L'événement a offert une véritable immersion culturelle, visant à faire découvrir l'identité amazighe aux jeunes générations et à transmettre les valeurs historiques et civилиsationnelles qui y sont attachées.

Un programme pensé pour les enfants et la transmission du patrimoine

Les organisateurs ont délibérément programmé cette manifestation durant la demi-journée de congé scolaire, afin de favoriser une participation importante et diversifiée. L'enfant a été placé au centre de

l'événement, considéré comme un acteur clé dans la préservation et la transmission du patrimoine culturel. Selon les responsables, l'objectif principal était de familiariser les enfants avec les traditions du mois de janvier et de leur faire saisir les valeurs symboliques qui y sont associées : le lien à la terre, le travail, la solidarité et l'identité culturelle. La célébration a été rythmée par des prestations artistiques réalisées par les enfants eux-mêmes : pièces de théâtre courtes, récitations de poèmes et interprétation de chants traditionnels inspirés du patrimoine amazigh. Ces performances ont séduit le public, mettant en lumière les talents des jeunes et leur capacité à exprimer leur appartenance culturelle dans un cadre artistique et pédagogique. Le programme comprenait également des ateliers éducatifs permettant de découvrir les coutumes et traditions liées au Nouvel An amazigh, ainsi que des explications simples sur la signification de cette fête dans

la mémoire collective algérienne. L'événement a mis l'accent sur des valeurs essentielles telles que la coexistence, l'unité nationale et le respect de la diversité culturelle, piliers fondamentaux de l'identité nationale. Plusieurs associations oranaises ont contribué activement au succès de la manifestation en proposant des activités combinant apprentissage et divertissement. Leurs représentants ont encadré les enfants tout au long de la journée, garantissant le bon déroulement des animations et la réalisation des objectifs éducatifs et culturels de l'événement. Les organisateurs et participants ont souligné l'importance de ce type d'initiatives pour renforcer l'identité nationale et sensibiliser les jeunes générations au riche patrimoine algérien. Ils ont insisté sur la nécessité de poursuivre et de multiplier ce type d'activités, afin de pérenniser la transmission des traditions et des valeurs culturelles aux générations futures.

À L'INITIATIVE DU CHUO Sensibilisation à l'addiction à l'aéroport d'Oran

Sarah M

Mardi, le hall de l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran a été le théâtre d'une initiative originale du Centre Hospitalo-universitaire (CHUO), Dr Benzerdjeb: une journée de sensibilisation dédiée à la lutte contre l'addiction. Une action qui s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de prévention des fléaux sociaux et qui vise à rapprocher l'information sanitaire du grand public. Sous la supervision de la direction générale du CHUO et orchestrée par la direction des activités médicales et paramédicales, cette opération a permis d'informer les voyageurs, de toutes générations confondues, sur les dangers liés à l'addiction. Les participants ont pu découvrir les différents dispositifs de prise en charge et de traitement, ainsi que les moyens de suivi médical et d'orientation disponibles pour les personnes concernées. L'événement a été organisé en étroite collaboration avec les responsables de l'aéroport, notamment la cellule communication et information, garantissant ainsi une diffusion optimale des messages de prévention. Des brochures et supports explicatifs ont été distribués, présentant de manière claire les risques de l'addiction et les mesures de protection individuelles et collectives. Cette initiative illustre le rôle de proximité que souhaite jouer le CHU d'Oran dans le domaine de la santé publique. En investissant les espaces fréquentés par le public, l'établissement affirme sa volonté de renforcer la culture de prévention et de sensibiliser directement les citoyens, loin des murs de l'hôpital. Pour les organisateurs, ce type de mobilisation dépasse la simple sensibilisation : il s'agit d'instaurer un dialogue avec la population, de transformer l'information médicale en un outil concret de prévention, et de rappeler que la lutte contre l'addiction est un enjeu collectif. Le CHU d'Oran confirme ainsi sa place de pilier de santé publique dans la région, engagé à promouvoir des comportements responsables et à prévenir les risques sociaux et sanitaires.

Démantèlement d'un réseau de trafic de cocaïne à Bir El Djir

T.K

La police de Bir El Djir a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de cocaïne, portant un coup sévère à la vente de stupéfiants dans la wilaya d'Oran.

Lors de cette opération, cinq individus ont été arrêtés, dont une femme, après une surveillance minutieuse qui a permis d'identifier leurs domiciles utilisés comme points de stockage, de transport et de distribution de la drogue. Les enquêteurs ont saisi 133 grammes de cocaïne, plus de 61 millions de centimes provenant des ventes, ainsi qu'un véhicule utilisé pour faciliter le trafic. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaouen, qui a ordonné leur placement en détention provisoire. L'enquête se poursuit pour déterminer l'étendue des activités du réseau et retracer l'ensemble de ses ramifications. Cette intervention confirme la détermination des forces de l'ordre à lutter contre le trafic de drogues dures et à assurer la sécurité des habitants de la région.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION CHAFIALLAH POUR CAP DZ: «Nous visons la plantation de 30 000 arbres au Murjadjo et des refuges pour animaux errants»

Par H. Nassira

Le président de l'Association Chafiallah pour l'élevage d'oiseaux et la protection de l'environnement et des animaux, Chafiallah Ben Maamar, a été l'invité de Cap DZ. Il a détaillé les ambitions de son association pour étendre le reboisement, avec la plantation prévue de 30 000 arbres dans la forêt du mont Murjadjo, endommagée par la chenille processionnaire du pin. Il a également présenté les projets de création de refuges pour animaux errants, les initiatives de suivi des zones humides et des oiseaux migrateurs, ainsi que l'organisation d'une compétition d'élevage de pigeons.

Cap DZ : Quelles sont les nouveautés concernant la compétition que votre association organise ce samedi ?

Chafiallah Ben Maamar : L'Association Chafiallah pour l'élevage d'oiseaux et la protection de l'environnement et des animaux se prépare à organiser la deuxième édition de la compétition d'élevage de pigeons, le 10 janvier 2026, à la bibliothèque cathédrale. L'événement réunira 400 participants et sera jugé par un jury international, dont des membres espagnols, sur quatre jours. L'objectif est de valoriser la culture de l'élevage du pigeon, un patrimoine ancien en Algérie, où le pigeon jouait historiquement un rôle dans la transmission des messages.

Cap DZ : Pouvez-vous nous parler des activités de l'association concernant les oiseaux migrateurs, surtout ce mois de janvier ?

Chafiallah : Dans le cadre des partenariats avec d'autres associations et les services de l'environnement et de la conservation forestière, nous effectuons des sorties sur le terrain dans les zones humides, où migrent des oiseaux aquatiques, des échassiers et des spatules. Ces espèces sont protégées par la loi : leur chasse, leur mise



à mort ou leur taxidermie sont interdites, avec des sanctions en cas de non-respect. Notre rôle est de les recenser chaque année pour suivre l'évolution de leur population.

Cap DZ : Que prévoyez-vous cette année pour la migration des oiseaux vers les zones humides d'Oran ?

Chafiallah : Nous attendons un afflux important d'oiseaux migrateurs. Oran compte 10 zones humides, dont quatre protégées au niveau national et deux localement. Ces oiseaux se reproduisent sur nos sites, migrent ensuite vers l'Europe et reviennent vers l'Algérie, car le bassin méditerranéen constitue une zone favorable.

Cap DZ : Comment identifiez-vous les oiseaux migrateurs et leur reproduction dans nos zones humides ?

Chafiallah : Nous utilisons des bagues éducatives portant des codes, importées de Bruxelles. Elles indiquent « DZ » pour l'Algérie, un numéro de série et un identifiant pour l'éleveur. Cette année, les bagues seront vertes. Elles peuvent être plastique, aluminium ou cuivre, selon le type d'oiseau, pour éviter l'oxydation ou la perte.

Cap DZ : Les zones humides de la wilaya sont-elles en bon état ?

Chafiallah : Globalement oui. Par exemple,

nous n'avons pas observé de prolifération de poissons nuisibles au lac d'Oum Ghellaz depuis trois ans. La lagune de Dayat Morsli bénéficie désormais d'un traitement des eaux usées et conserve 80 % de sa surface naturelle. D'autres projets sont prévus pour les lacs de Telamin et Oum Ghellaz

Cap DZ : Que pouvez-vous nous dire sur la campagne de reboisement « Janvier vert » ?

Chafiallah : Nous avons lancé « Janvier vert » avec la conservation des forêts et nos partenaires pour reboiser la forêt du Murjadjo, endommagée par la chenille processionnaire et le dendroctone. Nous avons déjà planté 3 000 arbres et visons 30 000 plantations d'ici le 21 mars. La campagne sera ensuite étendue aux forêts de M'sila, Madagh et Tafraoui.

Cap DZ : Qu'en est-il des refuges pour animaux errants suite à l'interdiction de leur abattage ?

Chafiallah : Nous saluons la décision du ministère de l'Agriculture. Elle permet de protéger les chiens errants de manière humaine. Nous avons des projets pour ouvrir des refuges et procéder à la stérilisation afin de réguler leur population.

Cap DZ : Comment gérez-vous la présence de sangliers ou de serpents dans les zones naturelles ?

Chafiallah : Les sangliers se nourrissent essentiellement de déchets et jouent un rôle positif en ouvrant des passages dans la forêt et en mangeant des vers nuisibles. Quant aux serpents, la plupart ne sont pas venimeux.

Cap DZ : Quels sont vos projets pour 2026 ?

Chafiallah : Nous souhaitons restaurer la forêt d'Arzew, gravement touchée par un incendie en 2019, revitaliser la forêt de Madagh, poursuivre nos programmes de formation et de sensibilisation, et continuer à protéger nos espaces naturels.

AÏN EL BIA Vaste opération de réhabilitation des voiries

S Hadjar

Dans le cadre du programme de réaménagement urbain de la commune d'Aïn El Bia, les rues du centre-ville connaissent actuellement un rythme soutenu de travaux destinés à moderniser l'infrastructure et à revitaliser l'espace urbain. Aujourd'hui, plusieurs axes routiers stratégiques ont bénéficié d'opérations de bitumage, une étape majeure d'un plan global visant à moderniser le réseau routier et à améliorer le cadre de vie des habitants.

Cette initiative s'inscrit dans une série d'interventions programmées pour remédier aux déficiences constatées sur les voiries urbaines, notamment celles soumises à une forte circulation. Les travaux de bitumage ont permis de restaurer plusieurs artères principales dont la surface s'était détériorée, affectant par le passé la fluidité du trafic et la sécurité des usagers. Les autorités locales ambitionnent, à travers ce projet, d'optimiser les conditions de déplacement, tant pour les véhicules que pour les piétons, tout en réduisant les signes d'usure susceptibles de compromettre la sécurité routière. Parallèlement, ces travaux visent à offrir une image urbaine soignée, reflétant le caractère architectural et fonctionnel de la commune. L'objectif est également de créer un environnement harmonieux et attractif, renforçant l'attractivité du centre-ville en tant qu'espace dynamique où coexistent activités commerciales, services publics et mobilité quotidienne des citoyens.

Le programme de travaux se déroulera en plusieurs phases successives, respectant à la fois les exigences techniques et organisationnelles. Une attention particulière est portée à la qualité des matériaux utilisés et aux méthodes de réalisation, afin de garantir la durabilité des interventions et leur adéquation aux besoins réels de la ville.

Ces efforts s'inscrivent dans une vision plus large de renforcement des infrastructures urbaines à Ain El-Bia, incluant la réhabilitation des voiries, l'amélioration des équipements publics et la valorisation du cadre urbain en adéquation avec les objectifs de développement local. Ils traduisent également la volonté des autorités de concrétiser des projets tangibles qui accompagnent l'évolution urbaine et répondent aux défis liés à l'expansion de la ville. À terme, ces travaux devraient avoir un impact direct sur la vie quotidienne des habitants, en facilitant la circulation, en renforçant la sécurité et en améliorant l'esthétique urbaine. Les prochaines étapes du programme de réaménagement urbain sont attendues pour parachever cette transformation, qui ambitionne de donner un nouvel élan au centre d'Aïn El-Bia et de renforcer durablement le confort et le cadre de vie de ses résidents.

RAMADAN 2026

Oran peaufine son programme d'activité culturelle

Toufik K

Dans la continuité des préparatifs pour le mois sacré, le wali de la wilaya d'Oran, M. Brahim Ouchene, a présidé ce mercredi la seconde réunion de coordination consacrée au programme des activités religieuses, culturelles, sportives et sociales pour le Ramadan.

Cette rencontre fait suite à la première session tenue le mois dernier, et avait pour objectif de faire le point sur l'avancement des préparatifs et d'ajuster les actions en concertation avec les différentes directions et associations. La réunion a rassemblé les responsables des affaires religieuses, de la cul-

ture, de la jeunesse et des sports, ainsi que le directeur des activités sociales. M. Ouchene a insisté sur la nécessité d'un programme harmonisé, conçu en collaboration étroite avec les directions concernées et en impliquant activement les associations culturelles et sportives agréées. Il a également souligné le rôle central des communes dans l'organisation et l'animation des différentes manifestations. Le programme prévu pour ce Ramadan comprend des activités religieuses, des spectacles artistiques et théâtraux, des projections cinématographiques ainsi que des ateliers créatifs destinés aux enfants. Des actions spécifiques seront également mises en place pour les personnes aux besoins spécifiques, en partenariat

avec la direction des activités sociales, leur permettant de participer activement à certaines animations. Par ailleurs, des activités culturelles et de divertissement seront organisées pour les résidents des maisons de retraite et des centres de protection de l'enfance, garantissant ainsi une approche inclusive et sociale pendant le mois sacré. Cette deuxième réunion illustre la volonté des autorités locales de suivre de près la préparation des festivités et de s'assurer de la qualité et de l'efficacité des activités proposées. L'accent est mis sur la concertation entre tous les acteurs institutionnels et associatifs afin d'offrir aux habitants d'Oran un Ramadan riche, convivial et accessible à toutes les catégories de la population.

NETTOYAGE ET EMBELLISSEMENT

La cellule environnementale intensifie ses interventions

Sarah M

La wilaya d'Oran poursuit ses efforts pour améliorer le cadre de vie et valoriser ses espaces urbains. Dans plusieurs secteurs de la ville, des opérations de nettoyage et d'aménagement ont été menées, incluant la plantation d'arbres, l'arrachage des herbes sauvages, le ramassage des déchets et l'élimination des branches mortes. Ces interventions ont ciblé des lieux stratégiques tels que la route du Port, le troisième boulevard périphérique, le

quartier Haï Esseddikia, la commune d'El Kerma ainsi que le rond-point de l'aéroport international Ahmed Ben Bella. Elles visent à offrir aux habitants et aux visiteurs un environnement plus sain et agréable, tout en renforçant l'attractivité de la ville. Dans le cadre de ses missions, la cellule de protection de l'environnement et de l'entretien du cadre urbain a également mené une série d'opérations ciblées sur les points noirs de la ville, contribuant à limiter les accumulations de déchets et à réduire les risques sanitaires. Des axes très fré-

quentés, tels que le quatrième boulevard périphérique et la route de la corniche, ont bénéficié d'une attention particulière, garantissant ainsi la sécurité et la fluidité de la circulation. La cellule a également été active lors des dernières pluies, en procédant au nettoyage des égouts, à l'évacuation des boues et à l'élimination des déchets laissés par les intempéries. Ces actions préventives ont permis de réduire les risques d'inondation sur les routes et de limiter les désagréments pour les usagers, tout en préservant la propreté des voies urbaines.

MASCARA

Actions de terrain pour assurer la stabilité du marché structures de sûreté

I. Yacine

Les actions de terrain se poursuivent à Mascara sous la conduite du wali Fouad Aïssi, engagé dans le suivi de la stabilité du marché et de la disponibilité des produits alimentaires à l'approche du mois de Ramadan. La visite inopinée qu'il a effectuée mercredi aux commerces de gros de la commune de Froha s'inscrit dans cette démarche et témoigne de la volonté des autorités locales de contrôler de près la situation du ravitaillement. Cette sortie a permis aux opérateurs économiques et aux grossistes d'exprimer leurs préoccupations professionnelles et sociales, tandis que le wali a



observé directement les conditions d'approvisionnement ainsi que le niveau de disponibilité des produits de large consommation. Les constats relevés sur place indiquent une bonne disponibilité des denrées, un approvisionnement stable et un respect des prix pratiqués. Le wali a qualifié ces éléments de signes encourageants en affirmant à cette occasion que «la stabilité du

marché dépend d'un suivi régulier et d'une coordination efficace entre les différents intervenants». La démarche de suivi s'est poursuivie lundi soir lors d'une réunion de coordination avec la directrice du commerce consacrée à l'examen de la situation du ravitaillement. Le wali a réitéré l'importance d'assurer une disponibilité continue des produits de large consommation en insistant

OUARGLA

Coup d'envoi d'un projet de 1 000 logements publics locatifs dans la commune chef-lieu

R.M

Les services de la wilaya d'Ouargla ont annoncé, mercredi, le lancement effectif d'un ambitieux projet de réalisation de 1 000 logements de type public locatif au cœur de la commune chef-lieu. Pour accélérer les travaux, l'opération a été divisée en six lots attribués à autant d'entreprises de construction privées. Chaque lot comporte entre 120 et 208 unités d'habitation, avec un délai de réalisation fixé entre 13

et 16 mois, ont précisé les responsables. Ce projet, conçu pour répondre aux besoins croissants en habitat des citoyens, intègre également 56 locaux commerciaux, des aires de jeux pour enfants et des parkings d'une capacité de 620 véhicules. Préalablement, le site d'implantation a fait l'objet d'une viabilisation complète, incluant les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'éclairage public, ainsi que les niches pour transformateurs électriques et autres infrastructures essentielles, ont indiqué les services de la wilaya.

MÉDÉA

Réhabilitation en cours de plusieurs salles omnisports (DJS)

B.H

Plusieurs salles omnisports de la wilaya de Médéa font l'objet de travaux de réhabilitation dans le cadre d'un vaste programme de mise à niveau des infrastructures sportives, a indiqué mercredi la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS). Ces chantiers concernent les salles de Berrouaghia, Ain-Bou-

cif et Chellalet El-Adhaoura, où les travaux ont atteint un taux d'avancement de 60%, selon la même source. Une enveloppe de 70 millions de dinars algériens a été mobilisée pour cette opération, qui permettra la réouverture de ces trois équipements au cours du premier semestre 2026. À titre de rappel, l'année 2025 a vu la réhabilitation de six maisons de jeunes et huit complexes

sportifs de proximité dans les communes de Tablat, Sidi-Ziane, Harbil, Azizia, Boughezoul, Draa-Smar, Hannacha et Berrouaghia, précise la DJS. Par ailleurs, sept autres structures sportives situées à Ksar El-Boukhari, Médéa, Tablat, El-Omaria, Beni-Slimane, Berrouaghia et Chahbounia ont été équipées de matériel neuf l'an dernier, afin d'améliorer leur exploitation.

EL-MENIAA

Plus de 1.360 postes de formation prévus pour la session de février

S.Y

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels prévoit d'ouvrir 1.362 places pédagogiques dans la wilaya d'El-Meniaa pour la session de février prochain, ont indiqué mercredi des responsables locaux. Parmi ces postes, 272 seront dédiés à la formation diplômante, répartis comme suit : 70 en formation résidentielle, 92 en apprentissage, 30 en formation passe-relle et 80 en cours du soir, a précisé

Noureddine Bada, responsable du bureau d'orientation, des examens, des concours et de la gestion des diplômes. Pour la formation qualifiante, 1.090 places sont prévues, dont 640 pour les pensionnaires d'établissements de rééducation, 280 pour les bénéficiaires du dispositif d'allocation chômage et 170 pour la qualification initiale. Au total, 47 spécialités de formation sont proposées dans la wilaya, dont sept nouvelles : moulage, tissage, culture de plantes aromatiques et médicinales, petit élevage,

design de prêt-à-porter, informatique (option programmation) et manipulation de grue. Ces nouveautés visent à répondre aux besoins du marché local de l'emploi et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, dans le contexte de la dynamique économique de la wilaya, notamment en agriculture, artisanat et services, a souligné M. Bada. Le secteur dispose de cinq centres de formation professionnelle, répartis sur les trois communes de la wilaya : El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi Lefhal.

TLEMCEN

CCLS et Naftal garantissent un approvisionnement serein à Sabra

O. DEGUI

Dans le cadre de son suivi régulier de l'approvisionnement du marché local en biens de consommation courante, l'Inspection régionale du Commerce de Sabra, relevant de la Direction du Commerce de Tlemcen, a mené une visite sur le terrain au point de vente de la Coopérative des Céréales et Légumineuses Sèches (CCLS) à Sabra. Le chef de service de la coopérative a affirmé que les approvisionnements se déroulent normalement et de manière très régulière.

Tous les produits essentiels sont disponibles, dont les haricots, pois chiches, lentilles, riz et autres. Du côté de la société Naftal, le responsable de l'unité a confirmé que les livraisons de carburants sont assurées sans entrave, incluant essence, gazole et GPL de toutes qualités.

FORMATION CONTINUE L'Université et Sonelgaz lancent une formation en anglais pour les employés

O. DEGUI

Une session de formation en anglais destinée aux employés de Sonelgaz a débuté ce mardi 6 janvier 2026 au Centre intensif d'apprentissage des langues de l'Université de Tlemcen.

Cette initiative s'inscrit dans l'accord de coopération signé précédemment entre les deux institutions. L'objectif est de perfectionner les compétences linguistiques des participants, particulièrement en anglais, pour répondre aux exigences du marché du travail et aux normes professionnelles actuelles. Cette action renforce les efforts de l'Université de Tlemcen en matière de formation continue et consolide ses partenariats avec les acteurs économiques nationaux.

BAB EL-ASSA La protection civile alerte sur le "tueur silencieux"

O. DEGUI

Établissement de la jeunesse de Bab El-Assa a organisé, le week-end dernier, une journée de sensibilisation aux risques d'asphyxie au gaz, animée par Mme Khadidja Yamani de l'Unité de protection civile de Bab El-Assa.

Cette action, menée en coordination avec l'Assemblée populaire communale de Souani, vise à protéger la santé des jeunes. Baptisée campagne contre le "tueur silencieux" – le monoxyde de carbone –, cette initiative met l'accent sur des aspects cruciaux : la conformité et l'entretien des installations intérieures de gaz pour un hiver confortable et sécurisé.

La protection civile exhorte les citoyens à respecter les mesures préventives : assurer une ventilation adéquate, faire inspecter les appareils de chauffage par des techniciens qualifiés, et nettoyer régulièrement les conduits d'évacuation des gaz de combustion et les cheminées.

BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME

L'ONT promouvra «la destination Algérie»

L'Office national du tourisme (ONT) prendra part, février prochain, à la Bourse internationale du tourisme, prévue dans la ville de Milan (Italie), indique, mercredi, un communiqué de l'Office.

"Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action pour l'année 2026, le secteur du tourisme et de l'artisanat prendra part aux activités de la Bourse internationale du tourisme (Bit Milan), prévue du 10 au 12 février prochain à Milan, en vue de promouvoir la destination touristique algérienne", précise la même source.

Dans ce sillage, l'ONT invite



les opérateurs touristiques (agences de tourisme et de

voyages) désirant y participer à remplir le formulaire électro-

nique, au plus tard le 13 janvier en cours, via le lien suivant: <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeCTWvBAhovfhodt8FDVFRyOzE6QorNnBrfRMfDpp8bz8c7w/viewform?usp=publish-editor>.

"Le nombre de participants sera fixé selon l'espace réservé au stand algérien, la fiche technique présentée devant être détaillée et précise, en vue de garantir la sélection des meilleures offres adaptées à la nature du marché", ajoute l'Office.

"Les demandes envoyées après expiration des délais ne seront pas prises en considération", conclut la même source.

TOURISME

Coopération interministérielle pour former des guides

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houaria Meddahi, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, ont présidé la cérémonie de signature d'un protocole de coopération portant sur la formation des guides touristiques non agréés, indique mercredi un communiqué du ministère du Tourisme.

A l'occasion de cette cérémonie de signature tenue mardi, Mme Meddahi a précisé que cette démarche s'inscrivait dans la vision nationale visant à "organiser les métiers et à valoriser les ressources humaines sur la base du principe de l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail et de l'investissement, en sus du renforcement des compétences nationales, au service du développement économique durable", en phase avec la stratégie

économique tracée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la diversification de l'économie nationale et la création d'emplois. Elle a également souligné que ce cadre juridique permettra aux guides et accompagnateurs touristiques d'exercer leur activité avec professionnalisme, tout en leur délivrant des certificats professionnels dans leur domaine de spécialisation.

Dans ce cadre, l'ensemble des formations proposées par le secteur de la formation professionnelle dans les spécialités destinées aux guides touristiques a été présenté, outre l'annonce de l'octroi de certificats de formation au profit de 592 guides touristiques locaux.

De son côté, la directrice générale (DG) de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) a évoqué la plateforme numérique mise en place par cet



organisme au profit des guides touristiques, afin de leur faciliter l'accès au monde de l'entrepreneuriat et de leur offrir une meilleure visibilité auprès de la clientèle nationale et internationale.

A noter qu'il a été procédé également à la signature du texte de l'arrêté interministériel relatif à l'installation officielle de la com-

mission sectorielle et au lancement effectif de ses travaux, sa première session étant prévue au cours du mois de février prochain. Il a été procédé aussi à l'annonce du lancement prochain de la saison de formation dans les wilayas du Sud au profit des guides touristiques non agréés, selon la même source.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Synergie entre la SAA et l'EADN

La Société nationale d'assurance

(SAA) et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) ont signé, hier, une convention-cadre de coopération visant à renforcer le partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures informatiques et du développement de solutions numériques adaptées aux besoins de la SAA, a indiqué un communiqué de la

renforcer leur partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures physiques et informatiques, ainsi que du développement de solutions numériques adaptées aux besoins spécifiques de la SAA", a fait savoir le communiqué. Dans le cadre de ce partenariat qualifié de "stratégique", l'EADN sera chargée du suivi des projets, de la mutualisation des infrastructures informatiques, ainsi que de la possibilité d'implémentation et de maintenance des systèmes d'information.

Elle assurera également la formation des équipes dans ce domaine de compétences, a expliqué le document, précisant que "l'objectif de cette convention est de doter la SAA d'infrastructures technologiques modernes, performantes et évolutives, capables de répondre aux besoins crois-

sants du secteur des assurances et de s'adapter aux défis futurs". La convention vise également à accompagner la numérisation des systèmes d'information et la modernisation de l'infrastructure technologique y afférente, a souligné le document, ajoutant que cette convention constitue "une étape majeure dans la mise en œuvre du programme de développement de la SAA, axé sur l'innovation, la modernisation de ses processus et l'amélioration continue de la qualité des services offerts à ses assurés".

Par cette initiative, la SAA affirme s'aligner sur "la volonté des autorités publiques de promouvoir l'émergence des compétences nationales dans le domaine technologique, un enjeu stratégique pour la compétitivité, la performance et la souveraineté technologique".

**ALGÉRIE-OMAN
La coopération pharmaceutique en ligne de mire**

Une réunion par visioconférence s'est tenue, mercredi au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, entre des représentants du ministère, leurs homologues du ministère de la Santé, et des organismes d'investissement omanais, afin d'examiner et de débattre des opportunités d'investissement conjoint entre les opérateurs économiques des deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, a permis de convenir de l'importance de poursuivre la coordination et le travail conjoint en vue de traduire "la volonté politique commune en programmes opérationnels et en partenariats efficaces" et profitables au secteur de l'industrie pharmaceutique dans les deux pays, précise le communiqué, ajoutant qu'il a été également convenu de l'échange de visites entre cadres et de l'adoption d'un calendrier pour la mise en œuvre de la feuille de route arrêtée afin de renforcer la coopération dans ce domaine.

La réunion intervient en application des résultats de la visite de travail effectuée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, au Sultanat d'Oman en décembre dernier, au cours de laquelle ont été examinées les opportunités de renforcement de la coopération et de l'investissement conjoint entre les deux pays dans les domaines du développement de l'industrie pharmaceutique, de l'échange d'expériences et d'expériences techniques, du soutien à la recherche et au développement et du transfert de technologie, ainsi que de la facilitation de l'accès des produits pharmaceutiques algériens aux marchés omanais et des pays voisins.

Les discussions ont particulièrement mis l'accent sur le potentiel de création de co-entreprises dans des segments stratégiques, tels que la production de principes actifs, la fabrication de vaccins et de médicaments biosimilaires.

Les investisseurs omanais ont manifesté un intérêt marqué pour les capacités industrielles algériennes et les incitations à l'investissement offertes par le cadre réglementaire révisé. De son côté, l'Algérie y voit une opportunité pour accroître ses exportations pharmaceutiques vers la région du Golfe et l'Afrique de l'Est, tout en bénéficiant de l'expertise omanaise en matière de logistique et de distribution régionale. Cette collaboration s'annonce comme un pilier prometteur de la diversification économique et de l'intégration industrielle entre les deux pays.

AGRICULTURE

La filière agrumicole en plein essor

Wassila. B

La Chambre d'Agriculture de la wilaya d'Alger a dévoilé des chiffres qui attestent de la vitalité retrouvée du secteur des agrumes. «

La production nationale devrait frôler les 18 millions de quintaux cette année, récoltés sur près de 80 000 hectares », a annoncé son président, Ibrahim Djeribia, lors du 4e Salon des Agrumes d'Alger organisé à la SAFEX. Un événement qui a rassemblé une centaine de professionnels et d'institutions autour du thème « La filière des agrumes entre réalité et enjeux ».

Cette performance, saluée comme le fruit d'une meilleure structuration du secteur, n'efface pas les défis. L'abondance de l'offre appelle une révolution logistique. Djeribia insiste sur l'urgence de moderniser les circuits de commercialisation et de développer massivement les capacités de stockage frigorifique pour limiter les pertes et préparer l'exportation, axe stratégique prioritaire. Pour y parvenir, un outil financier de taille a été rappelé : le dispositif « Tabrid ». Fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Agriculture et six banques publiques, il offre des crédits sans intérêt allant jusqu'à 150 millions de dinars pour financer des chambres froides.



L'objectif est double : sécuriser les revenus des agriculteurs en régulant le marché et renforcer l'autonomie alimentaire nationale. En pointe dans cette dynamique, la wilaya d'Alger, avec ses 7 000 hectares d'agrumes réputés pour leur qualité, mise sur l'intensification intelligente face à la pression foncière. « Nous encourageons l'augmentation de la densité de plantation, pour passer de 300 à 600 voire 800 arbres par hectare, et améliorer ainsi les rendements sans étendre les surfaces », a précisé Djeribia. Une stratégie qui commence à porter ses fruits, une grande partie de la production actuelle provenant d'arbres plantés en 2017, au-

jourd'hui à plein rendement. L'innovation se joue aussi sur le front de l'eau. Mehdi Messaoui, directeur des services agricoles, a annoncé que tous les périmètres agricoles de la wilaya sont désormais irrigués avec des eaux usées traitées, préservant les ressources conventionnelles. Un projet d'irrigation de 4 000 hectares d'arbres fruitiers est également en étude. Au-delà de la quantité, c'est l'avenir de la filière qui se dessine. Khelaf Allah Mechri, de l'Union nationale des agriculteurs algériens (UNAA), voit dans ces volumes conséquents une opportunité historique. « La couverture de la demande en frais étant assurée, nous devons

maintenant développer l'industrie de transformation : jus, confitures, extraits... », a-t-il plaidé. La qualité naturelle et le goût des agrumes algériens constitueront un avantage compétitif majeur pour ces nouveaux débouchés. Les autorités, représentées par le wali délégué Mahrez Mameri, ont réaffirmé l'engagement total de l'Etat à accompagner cette mutation, en simplifiant l'accès au foncier et aux financements. Ce salon, plus opérationnel que jamais, se veut une plateforme pour concrétiser ces ambitions, transformant une croissance quantitative en une véritable valeur ajoutée pour l'économie nationale.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de dossiers relatifs à divers secteurs



Le Premier ministre, M.

Sifi Ghrieb a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement, et entendu deux communications sur l'état d'avancement des programmes complémentaires au profit de quatre wilayas et sur le rapport annuel sur les risques majeurs 2024, et a annoncé la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'importation d'un million de moutons, indique un communiqué des services du Premier mi-

nistre.

Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 7 janvier 2024, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement dans des locaux appartenant à l'employeur ou dans des résidences gérées par des établissements publics de formation professionnelle.

Ce texte vise à mettre en place un mécanisme d'hébergement pour les apprentis et à améliorer

leurs conditions de formation en remédiant à l'éloignement géographique de certains établissements publics de formation professionnelle ou les sièges d'entreprises et les lieux de résidence des apprentis.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement des programmes complémentaires accordés par Monsieur le Président de la République au profit des wilayas de Khenchela, Issemtilt, Djelfa et Tindouf. La communication a mis l'accent sur l'état matériel et financier des programmes, qui affichent des taux

de réalisation importants, ainsi que sur les principaux obstacles rencontrés dans les projets en cours, et ce dans le but de les surmonter et de mener à bien les opérations prévues dans les délais impartis. Le Gouvernement a également entendu une communication sur le rapport annuel sur les risques majeurs 2024. Il s'agit d'une analyse du bilan des principaux risques majeurs survenus en 2024, les aspects de préparation et de réponse aux catastrophes, ainsi qu'une série de recommandations visant la réduction des risques et l'amélioration et l'adaptation du système national de gestion des risques de catastrophes.

Enfin, Monsieur le Premier ministre a porté à la connaissance des membres du Gouvernement la décision de Monsieur le Président de la République de soutenir le marché national du bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha, par l'importation d'un million de moutons. A cet effet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a été chargé de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la décision de Monsieur le Président de la République.

BDL Les cartes Visa et MasterCard visent à booster les exportations

La modernisation du paysage financier algérien franchit une nouvelle étape décisive. La Banque de Développement Local (BDL) annonce l'intégration des réseaux mondiaux Visa et MasterCard au sein de ses services dédiés aux paiements électroniques pour les exportations. Une innovation majeure qui connecte directement les opérateurs économiques algériens aux standards et aux flux du commerce international.

Cette avancée s'incarne dans le déploiement de deux plateformes opérationnelles. « Une première a été lancée en mai dernier, et une seconde, déployée fin 2025 en partenariat avec Visa et MasterCard, est venue consolider le dispositif », a précisé Abderaouf Chaouche, directeur du marketing et de la communication de la BDL, sur les ondes de la télévision nationale. Concrètement, ces outils permettent aux commerçants algériens d'accepter des paiements par carte, de manière sécurisée, pour leurs ventes à l'export de biens ou de services. L'impact est immédiat et bidirectionnel.

D'un côté, tout client étranger disposant d'une carte Visa ou MasterCard peut désormais régler un achat sur une boutique en ligne algérienne. De l'autre, la vaste communauté algérienne résidant à l'étranger peut utiliser ses cartes internationales pour effectuer des paiements en ligne vers l'Algérie – pour des réservations touristiques, des achats ou le règlement de factures – contribuant ainsi à l'injection de devises. « Le gain de temps est considérable. Le paiement s'effectue en quelques clics depuis la page sécurisée du commerçant, évitant tout déplacement en agence », souligne M. Chaouche. Les fonds sont crédités, généralement en devise étrangère, sur le compte du commerçant domicilié à la BDL. Les effets concrets se mesurent déjà. Plus d'un million d'euros provenant de l'étranger ont ainsi été injectés dans le circuit bancaire national via ce nouveau canal, selon les chiffres révélés par la banque. Cette révolution du paiement ouvre des perspectives stratégiques pour plusieurs secteurs, en tête desquels le tourisme. Hôtels, agences de voyages et établissements peuvent désormais offrir à une clientèle internationale un cadre de paiement moderne, sécurisé et disponible 24h/24, facilitant ainsi la réservation et le règlement de séjours en Algérie. Pour la BDL, il s'agit d'un pilier de sa stratégie de positionnement dans l'écosystème numérique mondial. « Le paiement électronique est devenu un levier essentiel d'intégration. Nous avons franchi une étape importante en permettant l'émergence de sites marchands algériens capables de vendre de manière sécurisée à l'international », a conclu le responsable. Cette intégration des géants mondiaux du paiement marque ainsi une accélération tangible de l'ouverture de l'économie algérienne, offrant aux exportateurs un outil puissant pour conquérir de nouveaux marchés et capter des revenus en devises avec agilité et sécurité.

LA DÉCISION A ÉTÉ PRISE PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Vers l'importation d'un million de moutons pour l'Aïd El-Adha 2026

Wassila. B

Pour la deuxième année consécutive, l'Algérie importera un million de moutons en prévision de l'Aïd-el-Adha 2026, qui sera célébré fin mai. Cette décision, annoncée par le Premier ministre Sifi Ghrieb ce mercredi 7 janvier, émane d'une instruction directe du président Abdelmadjid Tebboune.

L'objectif est de soutenir le marché national et assurer un approvisionnement à des prix maîtrisés pour les familles. Le ministre de l'Agriculture, Yacine Oualid, a été chargé de mettre en œuvre cette mesure « immédiatement ». Face à la flambée des prix en 2025, due à la sécheresse et au coût des aliments pour bétail, une importation similaire avait permis à de nombreux Algériens d'ac-



quérir un mouton à un prix abordable, autour de 40 000 dinars, contre plus de 100 000 DA pour un ovin local. Les principaux fournisseurs avaient alors été l'Espagne et la Roumanie. Aujourd'hui, le marché local reste sous pression. Le prix d'un mouton « made in Algeria » fluctue toujours entre 80 000 et 150 000 DA, rendant

cette mesure d'importation massive cruciale pour l'accèsibilité de la fête.

À ce stade, les autorités n'ont pas communiqué sur le prix de vente fixé pour les moutons importés cette année, ni sur le calendrier précis des arrivées. Cette décision réitérée du président Tebboune s'inscrit dans une vision pragmatique et so-

ciale, visant à concilier urgence du pouvoir d'achat et soutien à moyen terme à la filière agricole nationale. En garantissant un approvisionnement à prix maîtrisé, l'État permet à des millions de familles de célébrer dignement l'Aïd-el-Adha, tout en apaisant la pression spéculative sur le marché local. Parallèlement, les économies réalisées par les ménages grâce aux moutons importés pourraient être réinjectées dans d'autres secteurs de l'économie nationale.

Cette mesure temporaire, couplée aux investissements publics annoncés dans l'agriculture et l'élevage, témoigne d'une stratégie équilibrée : répondre dans l'immédiat aux besoins sociaux tout en travaillant à renforcer, sur le long terme, la souveraineté et la productivité du secteur ovin algérien.

IMPORTATIONS DE SERVICES

Le ministère accorde un délai de grâce aux opérateurs

Wassila. B

Une bouffée d'oxygène pour les entreprises. Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, de manière exceptionnelle, la prolongation du délai pour déposer les demandes d'autorisation d'importation de services pour le mois de janvier.

Les opérateurs concernés ont désormais

jusqu'au 31 janvier 2026 pour régulariser leur situation. Depuis juillet dernier, toute importation de services en Algérie (consulting, licences logicielles, publicité en ligne, etc.) est soumise à une autorisation préalable du ministère. Cette autorisation est un prérequis indispensable pour obtenir la domiciliation bancaire nécessaire à la transaction, comme l'a rappelé l'Association des banques (ABEF). Les demandes doivent être adressées exclusivement par courriel à

l'adresse : importservices@mcepe.gov.dz. Cette mesure de souplesse vise à « soutenir et suivre les activités des opérateurs économiques », selon le communiqué officiel publié mardi 6 janvier.

Cette prorogation concerne uniquement les importations de services. Les importateurs de biens doivent, quant à eux, continuer à respecter les échéances liées au dépôt de leur Programme Prévisionnel d'Importation (PPI).

VISA USA

Une caution exigée pour les Algériens

Wassila. B

Le Département d'État américain a instauré une mesure financière contraignante pour les Algériens souhaitant se rendre aux États-Unis avec un visa temporaire. À compter du 21 janvier 2026, toute demande de visa de type B1 (affaires) ou B2 (tourisme) devra être accompagnée du versement préalable d'une caution, dont le montant pourra s'élever jusqu'à 15 000 dollars, soit l'équivalent d'environ 3,57 millions de dinars au taux du marché parallèle.

Cette décision place l'Algérie sur une liste de 38 pays considérés comme présentant un « risque élevé de dépassement de séjour ». L'Algérie est désormais soumise à cette exigence, qui touchera notamment les supporters envisageant de se rendre à la Coupe du monde 2026.

La procédure de paiement devra impérativement suivre le circuit officiel : après avoir soumis le formulaire I-352, le demandeur devra attendre qu'un agent consulaire lui transmette un lien sécurisé via la plateforme Pay.gov. Tout versement effectué en dehors de ce cadre sera considéré comme non remboursable, et le paiement de la



caution ne garantit en aucun cas l'obtention du visa.

Le remboursement ne sera accordé que sous certaines conditions. Si le voyageur quitte le territoire américain avant l'expiration de son visa, s'il renonce finalement à son séjour ou si son entrée est refusée à la frontière, la somme lui sera intégralement restituée. En revanche, elle sera perdue définitivement en cas de dépassement de la

durée légale de séjour, de prolongation illégale ou de dépôt d'une demande d'asile ou de régularisation de statut.

Cette annonce, publiée le 6 janvier 2026, représente un frein financier majeur pour de nombreux Algériens et complique significativement les démarches en vue d'un voyage aux États-Unis, que ce soit pour le tourisme, les affaires ou les événements sportifs internationaux.

EDITO

La puissance des relations Algéro-Américaines

Wassila. B

Les relations entre l'Algérie et les États-Unis sont à un moment charnière, empreint d'un respect mutuel et d'une vision partagée pour l'avenir. Alors que l'ambassadrice Elizabeth Moore Aubin conclut sa mission, son bilan met en lumière la solidité exceptionnelle et la dynamique ascendante d'un partenariat que les deux nations continuent de cultiver avec soin.

Ce lien ne s'est pas construit en un jour. Il plonge ses racines dans une histoire commune riche et singulière, qui en constitue le socle le plus solide. Le traité de paix et d'amitié de 1795 n'est pas qu'un document d'archives ; il est l'acte fondateur d'une promesse de respect et de considération mutuelle, une promesse que les deux pays ont honorée à travers les siècles. Cette histoire s'est illustrée par des gestes forts : les États-Unis furent parmi les premiers à reconnaître l'indépendance de la jeune nation algérienne en 1962, et l'Algérie a, à son tour, démontré son rôle de médiateur fiable et efficace lors de la crise des otages de Téhéran en 1981. Ces jalons historiques ne sont pas de simples souvenirs ; ils sont l'ADN d'une confiance réciproque qui continue de porter ses fruits.

Aujourd'hui, cette confiance se traduit par une coopération multidimensionnelle, à la fois ambitieuse et concrète. La collaboration en matière de sécurité est un pilier essentiel, où les deux pays œuvrent de concert pour renforcer la stabilité régionale et éradiquer la menace terroriste, contribuant ainsi à un environnement international plus sûr. Sur le plan économique, les domaines de l'énergie, de l'agriculture et des investissements offrent un terrain fertile pour une croissance commune et des opportunités partagées. Parallèlement, les ponts entre les sociétés civiles se renforcent grâce à des échanges éducatifs et culturels dynamiques, tissant des liens durables entre les peuples et préparant la relève de cette amitié.

Ce partenariat stratégique ouvre en outre la voie à des perspectives de développement innovantes, notamment dans les secteurs de la transition énergétique et des technologies numériques. La convergence des intérêts crée un cadre propice au transfert de savoir-faire et à la réalisation de projets structurants, qui bénéficieront directement à la prospérité économique et au progrès social des deux nations. Cette dimension prospective inscrit le dialogue algéro-américain dans une dynamique résolument tournée vers les défis et les opportunités du XXI^e siècle.

En saluant la richesse de la culture algérienne et la générosité de son peuple, l'ambassadrice Aubin a touché du doigt l'essence même de cette relation : elle est portée par des valeurs humaines et un esprit de partenariat authentique. Les fondations, patiemment consolidées depuis 1795, sont plus solides que jamais. Forts de cette histoire commune et d'objectifs convergents, l'Algérie et les États-Unis sont désormais parfaitement positionnés pour construire un avenir commun qui sera, à n'en pas douter, marqué par une prospérité accrue, une sécurité renforcée et une amitié approfondie. Le chemin parcouru ensemble inspire confiance, et la voie qui s'ouvre devant ce partenariat est promise à un horizon des plus prometteurs.

MAINTIEN DE LA PAIX INTERNATIONALE

L'ONU insiste sur le respect de l'intégrité territoriale des États

Les Nations Unies réaffirment leur attachement à la sacralité de l'intégrité territoriale de leurs États membres, une position de principe que l'organisation continuera à défendre, a déclaré mardi Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général. « Notre position est claire : nous croyons en l'inviolabilité de l'intégrité territoriale des États membres et nous continuerons à la défendre. Le Secrétaire général défendra cette position tant en public qu'en privé », a insisté M. Dujarric lors d'un

point de presse à New York. Le porte-parole a précisé que l'ONU suit avec « inquiétude » les discours et actions qui menacent la souveraineté et l'intégrité territoriale des États. Il a rappelé que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme avait souligné que « les États ne devraient ni menacer ni recourir à la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre État ».

Cette déclaration intervient dans un contexte marqué par plusieurs tensions géopolitiques et conflits régionaux, où le res-

pect des frontières et de la souveraineté demeure un enjeu majeur pour la stabilité mondiale.

Selon l'ONU, la protection de l'intégrité territoriale des États membres n'est pas seulement une obligation juridique mais également un principe fondamental pour garantir la paix et la sécurité internationales. L'organisation appelle donc l'ensemble de la communauté internationale à respecter ces règles et à éviter toute action susceptible de déstabiliser la région ou de provoquer des conflits.

CISJORDANIE

L'ONU dénonce l'«apartheid» et l'asphyxie des droits des Palestiniens



Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU a alerté mercredi sur une aggravation de la discrimination et de la ségrégation exercées par l'entité sioniste à l'encontre des Palestiniens en Cisjordanie, qualifiant cette situation d'une forme de « système d'apartheid ». Dans un rapport publié mercredi, le Haut-Commissariat souligne que la « discrimination systématique » à l'égard des Palestiniens s'est intensifiée de manière significative ces dernières années dans l'ensemble des territoires occupés. « On assiste à une asphyxie systématique des droits des Palestiniens en Cisjordanie », a déclaré Volker Türk, Haut-Commissaire aux droits de l'homme,

dans un communiqué accompagnant la publication du rapport. Il a précisé que cette situation constituait « une forme particulièrement grave de discrimination et de ségrégation raciale, comparable à un système d'apartheid ». Le rapport détaille que chaque aspect de la vie quotidienne des Palestiniens – accès à l'eau, aux établissements scolaires, aux soins hospitaliers, déplacements ou récolte des olives – est soumis à des lois et pratiques discriminatoires mises en place par les autorités sionistes. Si des experts indépendants de l'ONU avaient déjà qualifié la situation d'apartheid, il s'agit de la première fois qu'un Haut-Commissaire emploie officiellement ce terme. Le document souligne que les colons et les Palestiniens vivant en Cisjordanie sont soumis à deux régimes juridiques distincts, entraînant des inégalités profondes sur des questions essentielles. « Les Palestiniens continuent d'être dépossédés de leurs terres et de leurs maisons, soumis à des confiscations massives et privés d'accès à des ressources vitales », avertit le rapport. Volker Türk a appelé l'entité sioniste à « abroger toutes les lois, politiques et pratiques qui perpétuent cette discrimination

fondée sur la race, la religion ou l'origine ethnique ». Cette discrimination est aggravée par la montée de la violence des colons, souvent accompagnée de « l'assentiment, le soutien, voire la participation des forces de sécurité sionistes », précise le rapport. Depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression contre Gaza, les attaques des colons se sont multipliées dans les territoires palestiniens, entraînant la mort de plus de 1 000 Palestiniens, selon le ministère palestinien de la Santé. Le rapport dénonce également un recours accru à la force illégale, aux détentions arbitraires et à la torture par les forces d'occupation. Il constate une « détérioration sans précédent de la situation des droits humains », marquée par la répression de la société civile et des restrictions sévères à la liberté des médias. Enfin, le document met en lumière l'expansion rapide des colonies illégales selon le droit international, tandis que les Palestiniens continuent de subir violences et expropriations avec « une impunité totale ». L'ONU appelle la communauté internationale à intervenir afin de mettre fin à cette politique discriminatoire et à garantir le respect des droits fondamentaux des Palestiniens.

SOMALIE

Forte condamnation d'une visite sioniste au Somaliland

Le gouvernement fédéral de Somalie a fermement condamné la visite d'un responsable sioniste dans la région du Somaliland, la qualifiant de « violation flagrante de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays ». Dans un communiqué officiel, le ministère somalien des Affaires étrangères dénonce « dans les termes les plus fermes » ce qu'il considère comme une « incursion non autorisée » à Hargeisa, la capitale régionale. Mogadiscio rappelle que cette ville fait partie intégrante du territoire souverain de la République fédérale de Somalie. La diplomatie somalienne a qualifié cet acte d'« ingérence inacceptable dans les affaires intérieures du pays » et exige l'arrêt immédiat de toute atteinte à sa souveraineté nationale. Le gouvernement in-

siste sur le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Somalie face à toute tentative de reconnaissance unilatérale du Somaliland. Cette réaction survient alors que plusieurs pays et organisations internationales ont appelé l'entité sioniste à revenir sur sa décision de reconnaître le Somaliland et ont réaffirmé leur soutien à l'unité territoriale de la Somalie. Les autorités somaliennes considèrent ces prises de position comme un signal fort en faveur du respect du droit international et de la souveraineté nationale. Le gouvernement somalien réaffirme son engagement à défendre fermement son intégrité territoriale et à mobiliser ses partenaires internationaux pour prévenir toute action susceptible de fragiliser la cohésion nationale.

AUSTRALIE

Vague de chaleur extrême et incendies : Des centaines d'évacuations

Les autorités australiennes ont déclenché mercredi des alertes d'évacuation dans plusieurs régions du sud du pays, confrontées à des températures extrêmes et à des feux de brousse d'une intensité alarmante. Dans l'État de Victoria, certaines zones du nord ont été mises sous avis d'évacuation en raison de la proximité

d'incendies particulièrement dangereux.

Les pompiers d'Australie-Méridionale se préparent à affronter des conditions similaires, avec des thermomètres dépassant 40 degrés Celsius. En Australie-Occidentale, le service des urgences a émis des alertes de niveau d'urgence pour High Wycombe et Maida Vale, à proximité de Perth, invitant

les habitants à se mettre à l'abri. Les autorités mettent en garde contre l'augmentation des risques pour les populations et les infrastructures et appellent à la vigilance. Ces phénomènes extrêmes soulignent l'impact croissant du changement climatique et la nécessité d'une préparation renforcée face aux catastrophes naturelles.

ARABIE SAOUDITE Facilitations pour l'accès aux marchés financiers aux investisseurs internationaux

L'Arabie Saoudite annonce une réforme majeure de ses marchés financiers en ouvrant, à partir du 1er février, l'accès à tous les investisseurs étrangers. Jusqu'à présent, seuls les investisseurs « qualifiés » disposant d'une présence régulière dans le pays pouvaient participer directement aux transactions. L'Autorité des marchés financiers (CMA) précise que cette mesure permettra d'améliorer la liquidité, d'attirer de nouveaux capitaux et de renforcer la confiance des investisseurs internationaux. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme de diversification économique visant à réduire la dépendance au pétrole et à moderniser les infrastructures financières. Selon les analystes, cette ouverture pourrait stimuler considérablement le marché boursier et obligataire saoudien, tout en favorisant l'intégration du royaume dans l'économie mondiale. La décision illustre la volonté des autorités de renforcer la transparence et la compétitivité du marché financier national.

NIGER Sept morts lors d'une attaque terroriste dans l'ouest du pays

La région de Tillabéry, dans l'ouest du Niger, a été frappée par une attaque terroriste dans la nuit du 4 au 5 janvier, faisant sept victimes, dont le préfet du département de Torodi, le capitaine Chaibou Mali. Selon l'armée nigérienne, la préfecture de Torodi a été ciblée par les assaillants, qui ont été en partie neutralisés lors d'une opération aéroterrestre coordonnée. L'armée précise que plusieurs terroristes ont été éliminés suite à des frappes ciblées et que les forces restent mobilisées pour sécuriser la zone et protéger la population. Cette attaque survient dans un contexte de menace persistante dans la région, où des groupes armés continuent de viser civils et représentants des autorités locales. Les autorités rappellent la nécessité de maintenir une vigilance constante et de poursuivre les opérations pour démanteler les cellules terroristes et réduire leur capacité d'action dans l'ouest du pays.

CAMBODGE ET THAÏLANDE Engagement à respecter le cessez-le-feu

Le Cambodge s'engage à appliquer « strictement et pleinement » l'accord de cessez-le-feu conclu avec la Thaïlande afin de restaurer la paix entre les deux pays. Hun Sen, président du Sénat et du parti au pouvoir, a salué le rôle de la communauté internationale dans la recherche d'une solution pacifique après trois semaines de combats fin décembre 2025.

Le dirigeant cambodgien a insisté sur la nécessité de respecter l'accord pour prévenir toute reprise des hostilités et protéger les populations locales. Les deux pays ont également prévu des mécanismes de surveillance pour garantir le respect du cessez-le-feu et poursuivre le dialogue diplomatique afin de résoudre les différends restants. Cette initiative illustre l'importance de la coopération régionale et du dialogue pour assurer stabilité, sécurité et prospérité dans la région du Sud-Est asiatique.

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (15E JOURNÉE)

Lutte chaude pour la place de dauphin, match à 6 points à El-Bayadh



La 15e et dernière journée de la phase "aller" du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue jeudi et vendredi, propose un plateau de choix avec les chocs, CRB-JSK, USMA-MCO et CSC-JSS qui se disputent les places d'honneur du podium, alors que le bas du tableau, sera dominé par un certain, MCEB-ESM, les deux actuels derniers au classement.

D'abord, le champion d'Algérie en titre, le MC Alger (1er - 35 pts), fort d'une avance sécurisante de 11 points sur son plus proche poursuivant, étrera son titre honorifique de champion d'hiver, sur le terrain de l'ASO Chlef (14e - 13 pts) avec l'intention de boucler avec beauté son admirable parcours de l'aller. Son adversaire du jour, pas encore rassuré sur son avenir, n'est pas facile à manier sur son terrain du stade "Boumezrag" et décidé à mener la vie dure aux camarades du gardien algérois, Alexis Guendouz. Cette 15e journée sera déterminante pour

désigner le "dauphin", qui concerne pas moins de cinq potentiels candidats. C'est l'affiche entre le, CR Belouizdad (2e - 24 pts) et la JS Kabylie (8e - 20 pts) qui attire l'attention générale. Les "Rouge et Blanc" auteurs d'une belle remontée au classement général, affronteront au stade Nelson-Mandela de Baraki, une équipe des Canaris en nette baisse de régime comme l'attestent ses deux derniers nuls décrochés dans la douleur à Tizi-Ouzou, face au MCA et au MB Rouissat. Cette belle affiche, qui attirera un public nombreux, dévoilera les véritables intentions des deux équipes toujours en course pour les places d'honneur. L'autre choc USM Alger-MC

Oran, ne manque pas également d'intérêt dans la mesure où les deux formations sont candidates à la deuxième place. Les Usmites (3e - 23 pts), auront les faveurs des pronostics face aux Oranais (4e - 22 pts) peu à l'aise loin de leur base.

A Constantine, le CSC (10e - 19 pts) accueillera une équipe de la JS Saoura (4e - 22 pts) auteure d'une forme ascendante ces derniers temps. Les "Sanafirs" battus sur le fil, lundi soir à Douéra (1-0), veulent boucler la phase "aller" par un succès pour rester dans le sillage du groupe de tête avant l'entame de la 2e phase de la compétition. Le stade du 20 août 1955 (Alger),

abritera un intéressant duel entre deux clubs aux dents longues à savoir, l'ES Ben-Aknoun (8e - 20 pts) et l'Olympique Akbou (4e- 22 pts). Ces deux équipes ayant rivalisé avec honneur, face aux cadors de la compétition, comptent confirmer leur excellent parcours accompli jusque-là. Le match, MB Rouissat (11e - 17 pts) - USM Khencela (7e - 21 pts) aura l'allure d'un derby de l'Est. La formation du MBR qui a raté de peu l'exploit à Tizi-Ouzou, compte exploiter l'avantage du terrain, pour venir à bout de l'USMK capable de brouiller les cartes des locaux. A Sétif, l'ESS (13e - 15 pts), défiera le Paradou AC (12e- 16 pts) dans un match très équilibré entre deux équipes séparées d'une petite longueur. Enfin, le stade d'El-Bayadh, abritera un match à six points entre le MCEB (16e - 3 pts) et l'ES Mostaganem (15e- 9 pts), soit les deux équipes menacées par le spectre de la relégation en Ligue 2 amateur, raison pour laquelle, les 22 joueurs livreraient cette partie la peur au ventre et la défaite est interdite pour ne pas compliquer davantage leur situation.

le programme des matchs
Programme des rencontres du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues jeudi et vendredi

Jeudi 8 Janvier 2026:

MC El Bayadh - ES Mostaganem	(14h00)
ES Ben Aknoun - O. Akbou	(14h00)
ES Sétif - Paradou AC	(17h45)
USM Alger - MC Oran	(20h00)

Vendredi 9 Janvier 2026:

ASO Chlef - MC Alger	(16h00)
CS Constantine - JS Saoura	(16h00)
MB Rouissat - USM Khencela	(16h00)
CR Belouizdad - JS Kabylie	(18h00)

EQUITATION

Concours inter-membres de saut d'obstacles trophée "Yennayer 2976" ce week-end à Oran

Un concours inter-membres de saut d'obstacles, trophée "Yennayer 2976", aura lieu ce week-end au centre équestre "Etrier Oranais" à Es-Senia (Oran), a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par le club amateur équestre "Etrier Oranais", dans le cadre des festivités célébrant du Nouvel An amazigh "Yennayer 2976", verra la participation d'une soixantaine de cavaliers et cavalières toutes catégories de l'école de formation équestre de l'Etrier oranais. Neuf épreuves sont au programme de ce challenge destiné aux jeunes cavaliers et seniors sur des obstacles allant de 80 cm à 1,20 mètre. En marge de ce concours aura lieu un baptême sur poney pour permettre aux enfants de 5 à 10 ans de découvrir le plaisir de monter à cheval, encadré par des moniteurs. Ce rendez-vous hippique constituera une belle opportunité pour jauger le niveau des cavaliers et cavalières, notamment celui des jeunes qui est en continue progression et pour bien se préparer pour la nouvelle saison sportive 2026.



CYCLISME

Le Challenge national 2026 en plusieurs étapes, avec attribution de points (fédération)

La fédération algérienne de cyclisme a annoncé mercredi l'organisation d'un Challenge national en plusieurs étapes durant l'année 2026, et qui sera destiné uniquement aux catégories Junior/Elite, avec attribution de points aux vingt premiers classés, suivant un barème prédéfini.

"Ce Challenge, ouvert uniquement aux cyclistes des catégories +Junior-Elites+ dûment licenciés à une Ligue affiliée à la FAC, est organisé sur des épreuves dûment inscrites au calendrier national et proposée par les ligues. Le coureur qui totalisera le plus grand nombre de points durant toutes les épreuves sera déclaré vainqueur. En cas d'égalité au temps au classement général individuel final entre deux ou plusieurs coureurs, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, en cas de nouvelle égalité, le meilleur classement de la dernière compétition déterminera le vainqueur" a détaillé l'instance fédérale à propos de cette compétition.

"En cas d'une participation d'une équipe étrangère, l'attribution des places au classement au temps des coureurs algériens se fera intégralement, sauf pour la dotation selon l'ordre d'arrivée de la course" a-t-elle encore précisé dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

L'attribution des points au classement général individuel, aux temps, pour les 20 premiers coureurs classés de chaque épreuve est de : 30-25-23-20-18-17-15-13-11-10-8-7-6-5-4-3-2-1-1.

Ce Challenge sera organisé sur des épreuves dûment inscrites au calendrier national et proposée par les ligues. Concernant le classement général par équipes, il sera établi par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues.

CYCLISME / TOUR DE TLEMCEN (2E ÉDITION)

Le tracé de la 2e étape modifié (organisateurs)



Le tracé de la deuxième étape de la deuxième édition du Tour Cycliste de Tlemcen, prévue du 9 au 11 janvier courant, "va subir une modification pour préserver la santé des coureurs", ont annoncé mardi les organisateurs.

La caravane devra finalement prendre son départ à Sebdou, en passant par Laricha et Sidi El Djilali, avant de revenir au point de départ, à Sebdou, après une course de 131 kilomètres, alors que dans le tracé initial, les coureurs devaient passer entre autres par les régions d'El Bouih et Béni Snous, sur une distance de 121 kilomètres.

Cette deuxième étape sera précédée de la première, prévue le vendredi 9 janvier, sur une distance de 112 kilomètres entre Tlemcen et Marsa Ben M'Hidi, alors que la troisième et dernière étape se déroulera le dimanche 11 janvier, sur un circuit fermé au niveau du plateau de Lalla Setti, que les coureurs devront parcourir 25 fois, en une durée approximative de deux heures.

La compétition est organisée par la Ligue de cyclisme de la wilaya de Tlemcen, en étroite collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports locale, et sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

FOOT / CAN-2025

Les Verts de retour dans la cour des grands



Solide et déterminée, l'équipe nationale de football a franchi l'écueil des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, en éliminant brillamment la RD

Congo au terme d'un match hale-tant (1-0, après prolongation), confirmant ainsi son ambition d'aller au bout du tournoi.

Une qualification arrachée au mental et à la maîtrise collective,

qui vient confirmer le retour des Verts au plus haut niveau continental.

Rigoureux défensivement, patients dans l'élaboration du jeu et solides sur le plan mental, les co-

équipiers de Rafik Belghali ont envoyé un message clair : l'Algérie a retrouvé son rang et avance avec ambition. Au-delà du résultat, cette victoire met en évidence l'empreinte grandissante du sélectionneur national Vladimir Petkovic, capable d'adapter son équipe aux exigences du très haut niveau.

Face à la RDC, le technicien bosnien a su alterner entre deux schémas tactiques, passant de son organisation initiale à un dispositif réajusté en cours de rencontre. Un choix payant, soutenu par la profondeur de banc et une lecture pertinente des temps forts, illustrant la maturité tactique d'une sélection algérienne en pleine montée en puissance.

Cette richesse de l'effectif s'est concrétisée par le but libérateur inscrit par Adil Boulbina, à une minute de la fin de la prolongation, symbole d'un coaching gagnant.

L'équipe nationale a toutefois dû composer avec des pépins physiques. Le milieu de terrain Ismaël Bennacer, blessé et remplacé en début de seconde période (49e), est venu allonger la liste des absents, après Samir Chergui et Mohamed Amine Tougaï, sans oublier Jaouen Hadjam, forfait pour le reste de la compétition.

Opposée à une RD Congo en pleine confiance, invaincue depuis huit matchs toutes compétitions confondues et récemment qualifiée pour le barrage intercontinental du Mondial-2026, l'Algérie a passé avec succès son premier véritable test révélateur dans ce tournoi.

Cap sur le Nigeria

En quarts de finale, l'Algérie affrontera samedi le Nigeria (17h00), facile vainqueur du Mozambique (4-0).

Les Super Eagles présentent jusqu'ici la meilleure attaque du tournoi avec 12 buts inscrits, témoignant de leur redoutable puissance offensive. Un défi de taille attend donc les Verts, appelés à éléver encore leur niveau de jeu.

Ce choc ravivera également de glorieux souvenirs : la dernière confrontation entre l'Algérie et le Nigeria en phase finale de la CAN remonte à la demi-finale de l'édition 2019 en Egypte, remportée sur le fil par les Verts (2-1) sur la route du sacre continental.

Six ans plus tard, l'Algérie avance avec la même conviction : celle d'une équipe qui se renforce match après match et assume désormais pleinement son statut de prétendante au titre.

CAN-2025 - 8ES DE FINALE

Déclarations des sélectionneurs des équipes algérienne et congolaise

Déclarations des sélectionneurs des équipes algérienne et congolaise, ainsi que celle de l'homme du match, Adil Boulbina, recueillies par l'APS à l'issue de la victoire de l'Algérie face à la RD Congo (1-0, après prolongation) mardi soir, en match comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026) :

Vladimir Petkovic (sélectionneur / Algérie): "C'était un match difficile.

Je pense que nous méritons la qualification au regard des efforts fournis par les joueurs. Nous avons globalement maîtrisé la rencontre, même si nous avons connu quelques difficultés. Nous avons bien joué collectivement, avec beaucoup de solidarité.

Physiquement, nous étions bien et nous avons couru plus que notre adversaire. Trois ou quatre jours de récupération, ce n'est pas le plus important : l'essentiel est d'être prêt pour affronter le Nigeria en quarts de finale. Nous devons encore éléver notre niveau de jeu et tenter de gagner. Nous attendrons demain pour évaluer l'état des joueurs. Les joueurs ont été soumis à un rythme élevé, il est donc normal d'accuser un peu de fatigue en fin de rencontre. Le plus important est que nous ne déplorons aucune blessure grave ce soir.

Nous disposons d'un groupe formidable et nous avons su saisir le bon moment pour inscrire le but. Concernant la blessure d'Ismaël Bennacer, il a ressenti une douleur à la jambe et sera évalué sur le plan médical avant toute conclusion. Je remercie nos supporters pour leur soutien tout au long du match et j'espère qu'ils seront encore nombreux face au Nigeria.

Tous les joueurs présents sur le banc sont des jokers. Boulbina a été excellent : il a reçu



une belle passe décisive et a su l'exploiter pour marquer le but."

Sébastien Desabre (sélectionneur / RD Congo): "Nous sommes forcément déçus par l'issue de la rencontre. C'était un match de très haut niveau entre deux belles équipes. Le but encaissé en fin de prolongation fait mal. Nous avons tout donné pour nous qualifier, mais cela n'a pas suffi. Nous sommes tombés sur une très bonne équipe algérienne. Les joueurs sont bien entrés dans la rencontre. Nous avons réalisé une belle deuxième période et, physiquement, nous étions au niveau. Mais nous sommes fait surprendre sur un contre, alors que nous avions le ballon."

Nous avons disputé trois matchs de poule intéressants, c'est aussi pour cela que la déception est grande.

Je félicite l'Algérie et je leur souhaite d'aller le plus loin possible dans la compétition. Je n'ai rien à reprocher aux joueurs, il faut garder la tête haute. Il faudra bien analyser ce qui n'a pas fonctionné et se reconcentrer sur un objectif très important qui nous attend en mars prochain (barrage intercontinental de la



Coupe du monde 2026, NDLR)."

Adil Boulbina (homme du match): "Félicitations au peuple algérien pour cette qualification. Je suis entré en jeu et j'ai marqué ce but, mais c'est le fruit de l'effort de toute l'équipe, pas uniquement de Boulbina. Dans ce genre de tournois, tout le monde doit rester concentré, titulaires comme remplaçants. L'aspect mental est très important. Dieu merci, j'ai eu la réussite ce soir et j'espère que cette qualification en appellera d'autres."

J'avais le pressentiment de marquer, mais pas de cette belle manière. Je remercie les supporters algériens pour leur soutien précieux : ils sont derrière nous partout où nous jouons, après la fin du match, j'ai pleuré en pensant à eux. Nous devons rester concentrés pour franchir le cap des quarts de finale. Mon rêve a toujours été de rejoindre l'équipe nationale, j'ai saisi ma chance, mais le plus important reste la qualification."

Riyad Mahrez (capitaine d'équipe) : "On savait que nous allions disputer un match fermé. Ils étaient bien en place et nous aurions dû être plus patients dans leur zone, au lieu de

conclure trop vite les actions ou de multiplier les centres. L'essentiel est que nous sommes restés solides et bien dans le match, ce qui a finalement joué en notre faveur. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé : ils n'ont pas eu beaucoup d'occasions. Dans l'ensemble, nous méritons cette qualification. Je suis là pour motiver et guider les jeunes, et nous l'avons bien fait ce soir. Nous sommes tous contents."

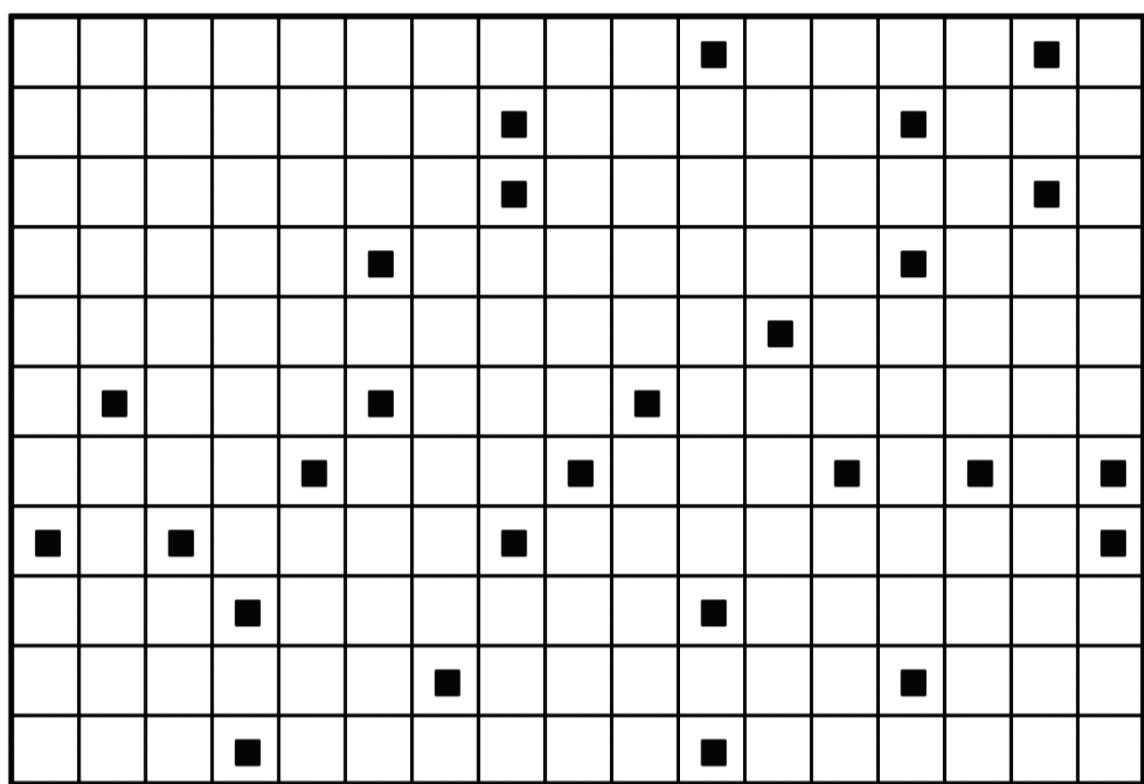
Himad Abdelli (milieu de terrain) : "Je suis très heureux d'être entré en jeu lors de cette rencontre. Tout s'est bien passé pour moi et je suis surtout très content pour l'équipe. Nous avons réalisé un très bon match : la RD Congo n'a pas été dangereuse. Nous avons marqué à la fin, mais nous aurions pu le faire pendant les 90 minutes. Nous formons une grosse équipe et nous sommes confiants pour la suite."

Rayan Aït-Nouri (défenseur) : "J'ai essayé de donner le maximum. Je ne me sentais pas au top, j'étais malade ces derniers jours, mais pour ce maillot, je donne tout. J'avais vraiment à cœur de jouer ce match. C'était un rendez-vous très attendu, la RD Congo compte d'excellents joueurs, mais nous avons réussi à nous qualifier. Nous sommes très contents et je value l'apport précieux de nos supporters."

Aïssa Mandi (défenseur) : "Je pense que nous avons été très solides, avec un état d'esprit irréprochable. La délivrance est venue d'un joueur qui n'avait pas beaucoup joué jusqu'ici, mais qui a été récompensé. Tout le monde est important, ce n'est pas juste des parades : Boulbina est entré et a inscrit le but de la qualification. Nous, les anciens, sommes là pour conseiller les jeunes qui disputent leur première CAN. La solidité défensive est le fruit du travail collectif : tous les joueurs sont impliqués."

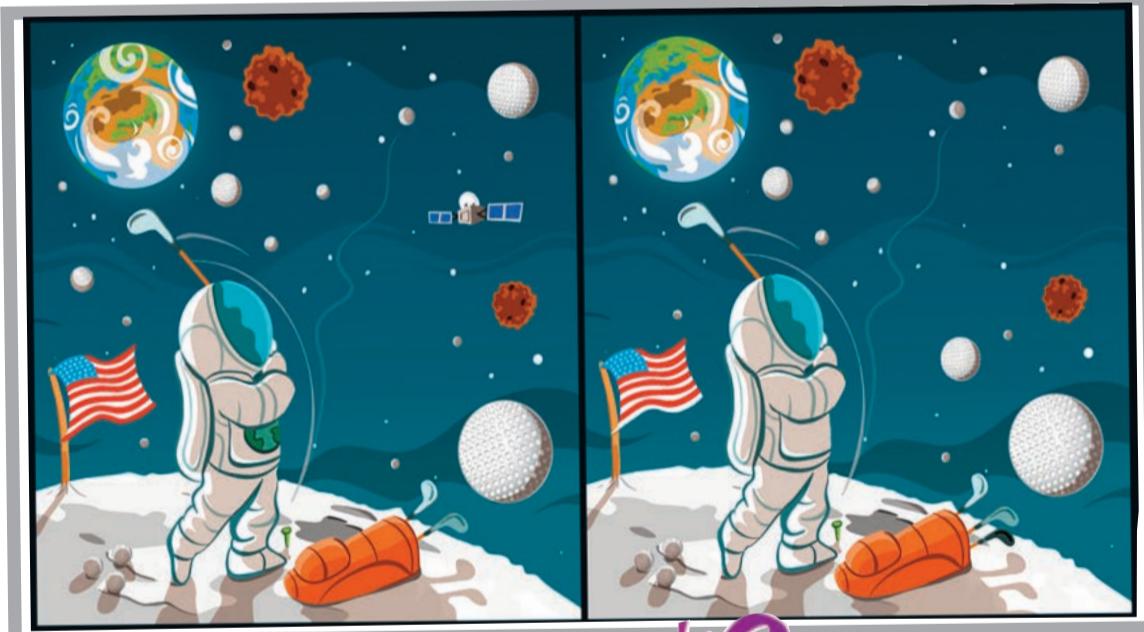
Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
ANA	AERE	ASSEZ	ARENES	CETONES	ADONNEES	LASSERONS
ANS	AGIR	AVEUX	ASSENA	EVIDERA	AMERRIRA	
ARE	ORIN	DIETE	COLLAS	LIAISON	ASSUREUR	
CAS	PAGE	NOMMEE	ENNEMI	LITRONS		- 10 -
DON	PAIR	OCRAS	GESTES	OTARIES		SALAMALECS
EAU	RASA	OPERA	MENEES	RAISONS		
ERE	ROSE	ORGES	ORNAIT	SECTEUR		
FEU	SAIN	SCIAI	PASSIF	SOLAIRE		
NES	USER	TURNE	REMUEZ			- 11 -
NOE			SARRAU			EXONERERAIS
REA			TAUPES			
RIS			TENUES			
ROC						
TAU						

Jeu des Terreurs



La cybercondrie est le fait de consulter, de manière compulsive, Internet pour établir un diagnostic de santé !



Si vous avez déjà fait des recherches sur vos problèmes de santé en ligne pour obtenir des résultats anxiogènes, vous êtes cybercondriaque, mais vous n'êtes pas seul. Aujourd'hui un nombre de plus en plus croissant de personnes qui, au moindre symptôme suspect, optent pour des recherches sur Internet pour s'auto-diagnostiquer.

Le Saviez-vous ?

Il est le point de départ
Sans mener nulle part.
Terreur de l'écolier
Surtout s'il est pointé.

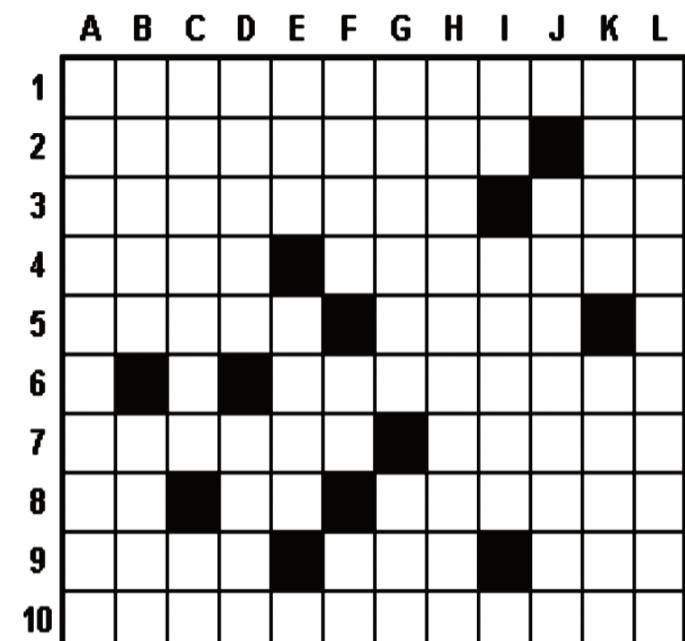
Reponse : zero

Devinettes

Solutions

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
7	1	6	9	4	5	8	3	2			
9	2	5	1	3	8	4	6	7			
4	3	8	7	2	6	9	1	5			
3	5	4	2	8	7	6	9	1			
6	7	2	3	1	9	5	8	4			
1	8	9	5	6	4	7	2	3			
2	9	7	6	5	3	1	4	8			
5	4	3	8	9	1	2	7	6			
7	1	6	9	4	5	8	3	2			
9	2	5	1	3	8	4	6	7			
4	3	8	7	2	6	9	1	5			
3	5	4	2	8	7	6	9	1			
6	7	2	3	1	9	5	8	4			
1	8	9	5	6	4	7	2	3			
2	9	7	6	5	3	1	4	8			
5	4	3	8	9	1	2	7	6			

Mots croisés



Horizontalement

- Elle envoie paître le bétail à la montagne
- Respirera avec gène - Pronom de commère
- Déshydraterai - Fut obligé
- Laxatif - S'immiscera
- Réduisit la voilure - Vieux bison
- Tins bon
- Coups de pieds en vache - Forcerie
- Bien dans le coup - Il vaut l'actinium - Mettre en ordre
- Va bien - Grande quantité - Septième grecque
- Facilement irritable

Verticalement

- Mit de côté
- Echouer - Joint
- Sera donc dans la lune - Fin de verbe
- Glaciers en préparation - Sujet favori
- Elue mais dans l'agenda - Noix à cachou
- Futur daguet - Terme de diplôme - Note
- Grosse planète - Bon conservateur
- Dominera
- Brésilien pas très rapide - Finasser
- Cheval de bataille
- Tribunal - Arme de truite
- Accumuleras

Sudoku

	4	3				1					
2		7							1		
									3		
1		9		6				1		5	8
								4	2		
4											6
								1	3		
								4			

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
7	1	6	9	4	5	8	3	2			
9	2	5	1	3	8	4	6	7			
4	3	8	7	2	6	9	1	5			
3	5	4	2	8	7	6	9	1			
6	7	2	3	1	9	5	8	4			
1	8	9	5	6	4	7	2	3			
2	9	7	6	5	3	1	4	8			
5	4	3	8	9	1	2	7	6			



Hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri

Journée N° 008

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - MAHAB

MED. GHENNAM 57 kg
29-11-2025 1.100 m 14ème
AP/ Y. CHELLAL 49 kg 18 pts
06-12-2025 1.100 m 11ème
JJ/ Y. MOUSSI 56 kg 12 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses premiers pas.
Conclusion : A revoir.

5 - KIRTA

AM. BENDJEKIDEL 55 kg
22-03-2025 1.200 m 9ème
AB. ATALLAH 54 kg 13 pts
06-04-2025 1.000 m 1er T.N.C
AB. ATALLAH 53 kg 12 pts
26-04-2025 1.400 m 12ème
AB. ATALLAH 54 kg 17 pts
27-07-2025 1.200 m 9ème

2 - FALAH

T. ALI OUAR 57 kg
12-07-2025 1.200 m 9ème
B. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
24-07-2025 1.000 m 12ème
B. BENDJEKIDEL 57 kg 15 pts
13-11-2025 1.200 m 6ème
CH. ATALLAH 56 kg 12 pts
28-11-2025 1.300 m 7ème
A. HAMIDI 55 kg 18 pts
27-12-2025 1.000 m 4ème
T. ALI OUAR 55 kg 15 pts
Il aura une chance logique pour arracher une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

6 - AL KHAYRET

CH. CHaabane 55 kg
04-08-2024 1.300 m 6ème
AP/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts

3 - HECTOR

18-08-2024 1.300 m 4ème
W. HAMOUL 52 kg 12 pts
16-09-2024 1.400 m 12ème
HA. EL FERTAS 52,5 kg 12 pts
30-09-2024 1.600 m 10ème
HA. EL FERTAS 53 kg 12 pts
27-12-2025 1.000 m 11ème
CH. CHaabane 55 kg 15 pts

Il aura une chance pour se défendre malgré ses derniers échecs.
Conclusion : Une possibilité.

4 - AMEL EL MAJD

MS. CHAOUCHE 55 kg
Conclusion : Retirée.

PARI QUARTE

12 - 2 - 9 - 5 - 6
Possibilités: 7 - 3
Champ F : 12 - 2 - 9 - X
Champ F : 12 - 2 - X - 5
Champ D : 12 - 2 - X - X
12 - 2 - 9 - 6 - 5 - 3

PARI QUINTE

12 - 2 - 9 - 5 - 6 - 7
Possibilités: 3 - 8
Champ F : 12 - 2 - 9 - 5 - X
Champ F : 12 - 2 - 9 - X - 6
Champ D : 12 - 2 - 9 - X - X
12 - 2 - 9 - 6 - 5 - 3 - 7

Départ de la première course à 15h30 - Prix: **Arris** - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX		JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
N. BOUCHELAGHEM	1	MAHAB	MED. GHENNAM	57	2	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	2	FALAH (0)	T. ALI OUAR	57	6	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	3	HECTOR	CH. CHaabane	55	5	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	4	AMEL EL MAJD (retirée)	MS. CHAOUCHE	55	1	PROPRIÉTAIRE
T. KHESSAM	5	KIRTA	AM. BENDJEKIDEL	55	11	M. BECHAIRIA
AB. RAHMANI	6	AK KHAYRET	T. LAZREG	54,5	4	MH. BENKHALIFA
K. MAHOUR BACHA	7	TAGHROUDET EL MAJD (0)	A. HAMIDI	54	10	PROPRIÉTAIRE
B. NAIDJA.SAHRA.	8	MOUHDJA (0)	K. BAGHDAD	54	9	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	9	ERGUEZ (0)	C. BOUSSAA	54	8	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	10	OUED EL NOUR	AB. AIDA	54	7	MS. CHaabane
S. MEKIDECHE	11	IHARA (0)	AB. ATALLAH	54	12	PROPRIÉTAIRE
K. MAHOUR BACHA	12	GEORGE D'HEM (0)	AP/ Y. CHELLAL	50,5	3	PROPRIÉTAIRE

8 - MOUHDJA

K. BAGHDAD 54 kg
17-05-2025 1.100 m 15ème

Y. BENDJEKIDEL 54 kg 18 pts

19-08-2025 1.100 m 11ème

T. ALI OUAR 54 kg 12 pts

25-08-2025 1.100 m 11ème

B. BENSAFIA 57 kg 12 pts

08-09-2025 1.200 m 11ème

B. BENSAFIA 57 kg 12 pts

18-12-2025 1.400 m 8ème

K. BAGHDAD 54 kg 12 pts

Elle est à retenir en possibilité dans un parcours plus favorable sur 1.300m.

Conclusion : Une possibilité.

9 - ERGUEZ

C. BOUSSAA 54 kg

09-01-2025 1.300 m 7ème

AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts

25-01-2025 1.100 m 5ème

AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 15 pts

13-02-2025 1.300 m 2ème

C. BOUSSAA 55 kg 18 pts

18-12-2025 1.400 m 9ème

C. BOUSSAA 54 kg 12 pts

27-12-2025 1.000 m 7ème

C. BOUSSAA 55 kg 15 pts

10 - OUED EL NOUR

JJ/ S. ATALLAH 54 kg

13-11-2025 1.200 m 12ème

JJ/ Y. MOUSSI 55 kg 12 pts

Le seul tentative ne plaide pas en sa faveur.

Conclusion : A revoir.

Il demeure compétitif pour un accès dans un parcours qui lui est favorable.

11-11-2024 1.400 m 12ème

A. HEBRI 57 kg 12 pts

22-03-2025 1.200 m 4ème

AZ. ATHMANA 54 kg 13 pts

17-05-2025 1.100 m 1er T.N.C

S. BENYETTOU 57 kg 18 pts

10-06-2025 1.400 m 2ème

CH. ATALLAH 58 kg 12 pts

22-06-2025 1.600 m 10ème

D. BOUBAKRI 57 kg 12 pts

Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles de cette épreuve.

Conclusion : Une priorité.

11 - ITHARA

AB. ATALLAH 54 kg

23-06-2025 1.300 m 11ème

JJ/ Y. MOUSSI 55 kg 12 pts

08-09-2025 1.200 m retirée

MS. CHAOUCHE 54 kg 12 pts

05-11-2025 1.200 m 12ème

A. HEBRI 54 kg 16 pts

29-11-2025 1.100 m 7ème

AB. ATALLAH 54 kg 18 pts

18-12-2025 1.400 m 11ème

JJ/ Y. MOUSSI 54 kg 12 pts

Le changement de monte n'y peut rien contre sa baisse de forme.

Conclusion : A revoir.

12 - GEORGE D'HEM

AP/ Y. CHELLAL 50 kg



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome d'Es-Sénia
Mardi 06/01/2026

Paris QUARTE-QUINTE
2 - 6 - 7 - 4 - 3 / R. 12
QUARTE
G: 1.800 DA P: 180 DA T: 90 DA
QUINTE
G: 9.210 DA P: 300 DA Q: 30 DA

